

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2014 À 20 h 30

Présents : F. LAUNAY, N. FAUCOND, E. RAVAUD, O. RECOQUILLÉ, C. CORMIER, D. COURTAUD, M. BRUNEAU, S. DELAUNAY, C. DENIS, C. DI DOMENICO, J -L GOBIN, J GRONDIN, F. GUÉDON, V. JOUAN, N. LIVA, J. ORIEUX, D. RAMBAUD, C. SAUNIER

Excusé : B. BEAUFILS

Secrétaire de séance : C. DENIS

Convocation : 8 avril 2014



COMMISSIONS MUNICIPALES

Sur proposition du Maire, le conseil municipal crée les commissions municipales, arrête leur composition et désigne à l'unanimité les membres des commissions ci-dessous :

Agriculture - 10 membres dont 4 externes

Responsable : Olivier Recoquillé

Julien Grondin, Marc Bruneau, Cyrille Cormier, Jérôme Orioux, Christine Denis

Appel d'offres 6 membres 3 titulaires et 3 suppléants

Responsable : Frédéric Launay

Titulaire : Evelyne Ravaud, Samuel Delaunay, Frédéric Guédon,

Suppléants : Jérôme Orioux, Nathalie Faucond, Jean-Luc Gobin

Bâtiments - 8 membres

Responsable : Frédéric Launay

Julien Grondin, Frédéric Guédon, Nathalie Faucond, Olivier Recoquillé, Jérôme Orioux, Corinne Saunier, Benoît Beaufils

Centre Communal d'Action Sociale - Le Maire de droit + 6 membres du Conseil et 6 membres externes

Responsable : Frédéric Launay

Nathalie Faucond, Véronique Jouan, Catherine Di Domenico, Christine Denis, Samuel Delaunay, Dominique Rambaud,

Enfance et Vie scolaire – 9 membres dont 4 externes

Responsable : Delphine Coutaud

Catherine Di Domenico, Christine Denis, Evelyne Ravaud, Véronique Jouan,

Finances - 7 membres

Responsable : Evelyne Ravaud

Delphine Coutaud, Nathalie Liva, Frédéric Launay, Christine Denis, Jean -Luc Gobin, Samuel Delaunay

Impôts – 16 membres 8 titulaires + 8 suppléants faire parvenir à la Direction des Services Fiscaux 32 noms de candidats. La nomination des commissaires est faite par les services fiscaux

Responsable : Frédéric Launay

Delphine Coutaud, Nathalie Liva, Evelyne Ravaud, Jean -Luc Gobin, Marc Bruneau, Olivier Recoquillé, Jérôme Orioux, Julien Grondin,

Information, Communication Culture Bibliothèque – 8 membres dont 3 externes

Responsable : Nathalie Faucond

Véronique Jouan, Catherine Di Domenico, Corinne Saunier, Dominique Rambaud

Jeunesse – 8 membres

Responsable : Cyrille Cormier

Catherine Di Domenico, Delphine Coutaud, Nathalie Liva, Christine Denis, Evelyne Ravaud, Véronique Jouan, Dominique Rambaud

Listes électorales – 4 élus

Responsable : Frédéric Launay

Cyrille Cormier, Véronique Jouan, Nathalie Faucond,

Personnel – 7 membres

Responsable : Frédéric Launay

Julien Grondin, Nathalie Faucond, Olivier Recoquillé, Evelyne Ravaud, Jean Luc Gobin, Samuel Delaunay

Petite enfance - 10 membres dont 5 externes

Responsable : Véronique Jouan

Christine Denis, Dominique Rambaud, Catherine Di Domenico, Nathalie Liva,

Urbanisme - 8 membres dont 3 externes

Responsable : Olivier Recoquillé

Julien Grondin, Frédéric Guédon, Frédéric Launay, Jérôme Orioux

Vie associative - 11 membres dont 5 externes

Responsable : Cyrille Cormier

Evelyne Ravaud, Delphine Coutaud, Benoît Beaufils, Dominique Rambaud, Corinne Saunier,

Voirie, espaces verts, sentiers pédestres - 12 membres dont 5 externes

Responsable : Julien Grondin

Frédéric Guédon, Marc Bruneau, Frédéric Launay, Olivier Recoquillé, Jérôme Orioux, Benoît Beaufils

Un appel à candidature sera fait dans le prochain bulletin municipal pour les commissions ouvertes à des membres extérieurs.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à la désignation, en son sein, des représentants dans les organismes extérieurs.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité effectue les désignations suivantes :

Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu :

Délégué titulaire : Marc BRUNEAU

Délégué suppléant : Jérôme ORIEUX

Syndicat d'Alimentation en Eau Potable Vignoble - Grand Lieu

Délégué titulaire : Frédéric LAUNAY

Déléguée suppléante : Nathalie FAUCOND

Syndicat Départemental d'Électrification de Loire-Atlantique (SYDELA) :

Délégué titulaire : Olivier RECOQUILLÉ

Délégué titulaire : Julien GRONDIN

Délégué suppléant : Marc BRUNEAU

Délégué suppléant : Jérôme ORIEUX

(Ces délégués composeront le collège électoral qui désignera les délégués définitifs).

Syndicat Intercommunal de Transports scolaires Sud Loire Lac :

Déléguée titulaire : Delphine COUTAUD

Déléguée titulaire : Christine DENIS

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) :

Délégué titulaire : Jean-Luc GOBIN

Déléguée suppléante : Nathalie FAUCOND

Association Beauséjour :

Délégué titulaire : Jean-Luc GOBIN

OGEC École Saint Joseph :

Déléguée titulaire : Delphine COUTAUD

Désignation d'un correspondant Défense Nationale :

Benoît BEAUFILS

Désignation d'un correspondant ERDF :

Olivier RECOQUILLÉ

Association Retz Agir :

Nathalie FAUCOND

Syndicat Pays Grand Lieu Machecoul et Logne :

Délégué titulaire : Frédéric LAUNAY

Délégué suppléant : Julien GRONDIN

Syndicat mixte pour la gestion et l'exploitation du CET des 6 pièces :

Délégué titulaire : Olivier RECOQUILLÉ

Délégué suppléant : Frédéric LAUNAY

Syndicat mixte du SCOT du Pays de Retz :

Délégué titulaire : Olivier RECOQUILLÉ

Association Mission Locale du Pays de Retz :

Délégué à l'assemblée générale : Cyrille CORMIER

Conseil d'école Gaston Chaissac :

Déléguées : Delphine COUTAUD et Véronique JOUAN

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer les indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes ainsi que les indemnités aux deux conseillers municipaux délégués conformément aux articles L.2123-20, L.2123 et L.2124 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il indique que la somme mensuelle des indemnités à répartir entre les élus est de 4 770.53 euros. D'autre part les adjoints et conseillers délégués se sont accordés pour que leurs indemnités soient identiques.

Indemnité du Maire

Monsieur Frédéric LAUNAY, Maire, ayant quitté la salle, le Conseil municipal par 17 voix pour et une abstention fixe à 43 % de l'indice brut 1015 l'indemnité de fonction mensuelle du Maire, soit 1 634.33 euros mensuels.

Indemnité des Adjointes

Mesdames Nathalie FAUCOND, Evelyne RAVAUD et Delphine COUTAUD, Messieurs Olivier RECOQUILLÉ et Cyrille CORMIER, Adjointes au Maire ainsi que Madame Véronique JOUAN et Monsieur Julien GRONDIN, conseillers délégués ayant quitté la salle, le Conseil municipal par 10 voix pour et une abstention fixe à 11,7857 % de l'indice brut 1015 le montant de l'indemnité de fonction mensuelle des adjoints et conseillers délégués soit 448.02 euros mensuels.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES SUD LOIRE LAC

Monsieur le Maire présente un courrier de Président formant le projet de dissoudre le SITS dans sa forme actuelle pour confier les missions à la Communauté de Communes de la région de Machecoul.

Ce dossier sera revu après l'installation du nouveau comité syndical.

DÉLÉGATION AU MAIRE

L'article L.2122 -22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil municipal de déléguer au Maire certaines attributions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accorde à l'unanimité à Monsieur le Maire les délégations suivantes prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Alinéa 8 : de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- Alinéa 15 : d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le Conseil municipal.
- Alinéa 21 : d'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le Conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme.

RÉPARTITIONS DE LA COMMUNE PAR SECTEURS

Le conseil municipal prend connaissance du projet de répartition de la commune par secteurs.

BEAUFILS Benoît	La Touche Monnet (rue des Marronniers, rue du Fief, rue de l'Ouche, rue du Paradis, impasse des Abeilles, impasse de l'Arteau, rue de Paulx)
-----------------	--

BRUNEAU Marc	<p>Le Moulinier Les Jarries La Résinière Le Guignaud d'en bas Le Guignaud d'en haut La Crétinière La Clémencière La Roche L'Egonnière</p>
CORMIER Cyrille	<p>Chantemerle Ecomardière Patureau (rue des Saules, rue des Roseaux, place du Patureau) Chemin des Biches</p>
COUTAUD Delphine	<p>Rue Félix Davy Desnaurois Rue Jules Ferry</p>
DELAUNAY Samuel	<p>Rue de la Moncire Le Nailbert Bellevue + rue des Salles</p>
DENIS Christine	<p>La Crollerie La Michelière -Freudière</p>
DI DOMENICO Catherine	<p>Rue des Morinières Rue de la Chauvelle Rue de Bel Air</p>
FAUCOND Nathalie	<p>Le Freuche La Simaille La Sauzaie Le Reucher La Cantardière La Maisonneuve Le Poirier La Girardière</p>
GOBIN Jean-Luc	<p>La Névelièrre La Priaudière La Marnière Le Chintre</p>
GRONDIN Julien	<p>L'Aubrière Le Demi -Bœuf Joubert La Garnaudière Rue du Gaimpois Rue de Bel Air Le Goulet</p>
GUÉDON Frédéric	<p>Rue Gazet de la Noë Rue de la Cordonnerie Rue de la Picarderie Rue des Camélias Rue de la Boisselée La Gare-Gille Place du Chaffault Route du Demi -Bœuf Impasse Arsène La Basse Noë</p>

JOUAN Véronique	Le Chiron L'Auzinière Le Château Place Henri IV Rue du Stade Rue du Ritz Doré
LIVA Nathalie	La Dorie (rue du Patissot, rue des Genêts, rue des Boutons d'Or, impasse de l'Etouble) La Reinerie Le Marchais La Tremblais La Petite Taillais La Taillais
ORIEUX Jérôme	Les Brosses Villette Cayenne Le Maupas La Périnière Les Etangs (route de la Marne, rue des Gagneries, Chemin du Bois Clair)
RAMBAUD Dominique	Rue de Bonne Fontaine Rue de Richebourg Allée des Cèdres
RAVAUD Evelyne	Rue de la Vigne du moulin Rue du Moutardier Chemin des Nouvelles Rue des Ajoncs Rue des Charmes
RECOQUILLÉ Olivier	Rue Charles de Gaulle Résidence Ker Maria
SAUNIER Corinne	Rue du Commerce Rue des Grands Jardins Rue Saint Vincent Rue de la Distillerie Ruelle des Jardinets Impasse Firmin Rue des Chênes

Après examen, la répartition proposée est approuvée.

PLANNING RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le planning présenté n'appelle pas d'observation.

QUESTIONS DIVERSES

AUTORISATION PERMANENTE ET GÉNÉRALE DE POURSUITES

Il est rappelé au Conseil municipal que le recouvrement des recettes de la commune est assuré par la Trésorerie de Machecoul.

Afin de faciliter la procédure de recouvrement, notamment lors d'impayés, il peut être accordé au Trésorier une autorisation permanente et générale de poursuivre, conformément au décret n°2009 -125 du 3 février 2009.

Cette autorisation permet à la Trésorerie d'améliorer son délai d'intervention et de réagir dès les premiers impayés.

En conséquence il est proposé à l'assemblée d'accorder à Madame le Trésorier de Machecoul une autorisation permanente et générale de poursuivre, par voie de commandement, les redevables de la commune.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité, accorde l'autorisation demandée.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la dotation globale de fonctionnement récemment notifiée pour 2014 est en baisse de 9 588 € soit - 3,70 % par rapport à 2013.

DATES À RETENIR

- 28 avril 2014 - 20h30 - Information conseil municipal sur budget communal
- 19 mai 2014 - 20h30 - conseil municipal, information sur Syndicat de Pays Grand Lieu Machecoul et Logne

PRÉPARATION BUREAU DE VOTE ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 25 MAI 2014

QUESTIONS ORALES

- Monsieur Samuel DELAUNAY demande quelle est la position de la commune sur la situation de l'AFR Saint Colomban et également s'interroge sur l'avenir de l'AFR Les Fripouilles La Limouzinière. Madame JOUAN indique qu'une concertation avec les différents partenaires est en cours pour essayer de redresser la situation financière de l'AFR Saint Colomban. La Limouzinière est particulièrement concernée par la halte -garderie. Pour Les Fripouilles, un rendez -vous va être programmé avec l'association, les inquiétudes proviennent notamment de la mise en place des rythmes scolaires et de son impact sur le centre de loisirs du mercredi.

INVITATION

L'école Gaston Chaissac organise une porte ouverte le vendredi 25 avril de 16h30 à 18h30 et invite les élus.



Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 19 mai 2014 à 20h30